

Les BOBARDS de Sang et de Larmes

01.11.1954 – 19.03.2013

La France et l'Algérie



A. Bouteflika invité par N. Sarkozy a Nice, le 30.05.2010

à l'occasion du sommet Afrique-France

«Cela suffit avec tes bobards !»

En quelques mois de présidence, M. Hollande nous a présenté un éventail de ses «connaissances historiques», à travers ces dates: **8 mai 1945**, **01.11.1954**, **17.10.1961**, **19.03.1962** et **05.07.1962**. Jamais, un de ses prédécesseurs ne s'était autant étalé que lui à ce sujet. A chacune de ces dates, il nous donne sa version des faits. Pour cela, il se répand en déclarations, en commentaires, en messages, en discours avec, en apothéose, celui du 20.12.2012 à Alger. Certes, on peut comprendre les coutumes diplomatiques mais, tout de même: *«L'Algérie est aujourd'hui un pays respecté sur la scène internationale...»*, *«L'Algérie est un pays dynamique, dont les ressources sont considérables...»*, *«L'Algérie est un pays jeune...»*, *«L'Algérie est un pays courageux...»*. Le comble s'est produit au Parlement européen, lorsque F. Hollande, à propos du terrorisme qui occupe le Mali et de la position de l'Algérie, déclarait, le 05.02.2013: *«Je veux dire ici combien l'Algérie a souffert pendant des années et des années du terrorisme, et que, s'il y a un pays qui, ici est la victime de la barbarie, c'est bien l'Algérie...»*. Que pratiquaient le «FLN» et l' «ALN», en Algérie, du 01.01.1954 à juin 1964, sinon la barbarie, à l'encontre de tous ceux qui refusaient leur dictature, à l'encontre des civils, des enfants...Ce n'est pas de la sorte que M. Hollande écrira une nouvelle page *«simple et grave!»*, en n'explorant qu'un versant de la montagne! A l'exception du 01.11.1954, pour les autres dates, De Gaulle était successivement président du Gouvernement provisoire de la République française puis président de la République française. F. Hollande ne le cite jamais lors de ces dates historiques, mais, il n'est pas le seul. Et pourtant, c'est un témoin principal au ban de l'histoire.

F. Hollande et la falsification de l'Histoire



Benjamin Stora et F. Hollande: le souffleur et le porte-voix.

Le 01.11.1954 et les Faits:

Ce jour-là dit de la «Toussaint rouge». Chronologiquement, **la guerre d'Algérie débute le 31.10.1954 à 23h00**, avec l'assassinat délibéré de Georges-Samuel Azoulay qui avait refusé aux 4 terroristes du «FLN» de les conduire à une poudrière à Oran; il est encore aujourd'hui **la victime-symbole des ignorés de l'histoire**. Puis, à 23h45, blessé, Laurent François sera achevé devant la gendarmerie de Cassaigne. Le 01.11.1954, à 08h00 du matin, l'instituteur Guy Monnerot -dont l'histoire sera médiatisée- sera à son tour assassiné. Par la suite, seront assassinés le caïd Ben Hadj Sadok, l'agent de police Haroun Ahmed Ben Amar et quatre appelés: Pierre Audat, Eugène Cochet, André Marquet et le lieutenant Gérard Darneaud. Parmi ces 9 victimes, **4 Français d'Algérie** (juif, chrétien et musulman) et **5 métropolitains**: tout un symbole qui sombrera dans la quotidienneté de cette guerre et, bien après le soi-disant cessez-le-Feu.

Bobard:

Le 01.11.2012, dans un message adressé au président de la République algérienne démocratique et populaire «RADP» (*), A. Bouteflika, F. **Hollande note**: *«A l'occasion du 1er novembre (1954), j'ai le plaisir de vous adresser à vous-même ainsi qu'au peuple algérien, mes vœux très sincères et amicaux. En cette année du cinquantenaire de l'indépendance algérienne, je me réjouis de la vigueur renouvelée de nos relations qui se manifeste à travers les nombreux domaines dans lesquels coopèrent nos deux pays.»*. Un message à l'unisson et à la gloire du «FLN».

(*) En 1984, Ferhat Abbas, ancien président du «GPRA» constatait que: *«Notre République algérienne a été affublée d'un appendice, celui de «**démocratie populaire**», ce qui veut dire en clair, qu'elle n'est ni démocratique ni populaire...»*.

Le 17.10.1961 et les Faits:

La Fédération de France du «FLN» décide, le 25.08.1958, d'ouvrir un second front en France même, sur l'ensemble du territoire, alors étiquetée «Wilaya 7». Outre la guerre fratricide contre le «MNA», le «FLN» exécute en métropole des sabotages, des attaques contre des objectifs économiques, militaires ou politiques, mais également des tortures et des assassinats. Ainsi de 01/1956 à 12/1961, dans sa lutte fratricide, le «FLN» tuera 3.889 Algériens et en blessera 7.678 (Source: L. Joxe, ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes). Les assassinats perpétrés contre les métropolitains, du 01.01.1956 au 23.01.1962 s'élèvent à: 150 tués et 649 blessés; Militaires tués 16 et 140 blessés; Policiers tués 53 (dont 21 en 1961) et 279 blessés. (Source: Ministère de l'Intérieur). Il faut préciser que les policiers reçurent l'ordre de protéger les Algériens des actions du «FLN», face à l'augmentation très forte de tués, notamment en 1961. En 11/1961, Paulette Péju,

avait écrit ce livre: «Le 17.10.1961 des Algériens» qui sera très vite autocensuré à la demande insistante de A. Ben Bella et de H. Boumediene qui s'opposent ainsi à la «Fédération de France du FLN»; cette dernière, partisan du «GPRA» ne pouvait que nuire à l'ALN de l'extérieur. Face aux exactions et aux meurtres qui se poursuivent en France du fait du «FLN», depuis 06/1962, cela malgré le cessez-le-feu (19.03.1962 à 12h00), A. Ben Bella reconnaît que: *«Cette Fédération (Fédération de France du «FLN») séquestre dans les caves, elle soumet à la torture les Algériens qui se refusent à payer leur cotisation; elle continue à employer en temps de paix des méthodes de guerre...»*. Il est notoire que des travailleurs Algériens vivaient dans des taudis, tout comme était connu le fait qu'ils étaient rançonnés par le «FLN»; refuser de s'acquitter de cette contribution forcée leur offrait le choix, entre l'égorgement ou une balle dans la nuque. Le 06.01.1998, un rapport sur les archives de la préfecture de police relatives à la «manifestation du 17.10.1961», est présenté à Jean-Pierre Chevènement par un groupe de travail qui annonce 32 morts.

Bobard:

Le 17.10.2011, avec l'historien Benjamin Stora, accompagné de Faouzi Lamdaoui et de Abdelkader (*) Arif, F. Hollande jette une fleur par dessus le Pont de Clichy puis, il explique sa motivation: *«Je voulais être là, fidèle à la promesse que j'avais faite. Je suis venu témoigner de ma solidarité aux enfants, petits-enfants de ces familles endeuillées par ce drame.»*. (*) Abdelkader est son véritable prénom. Je rappelle que F. Hollande, le 14.10.2011, avait été le 3.008ème signataire de la pétition annoncée par le responsable de «Médiapart», Edwy Plenel qui, avait lancé: **«Un Appel à la reconnaissance officielle de la tragédie du 17.10.1961 à Paris.»**. De nouveau, dans un communiqué du **17.10.2012** qu'il signe, F. Hollande écrit: *«Le 17.10.1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. 51 ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes.»*. A chacune de ses interventions, F. Hollande occulte les victimes du «FLN». **Le 26.03.2012**, 12 sénateurs (trices) «EELV», écologistes, déposent une proposition de résolution, n° 484, visant à la reconnaissance de la responsabilité de la République française dans les événements (curieusement, il ne s'agit plus, en la circonstance, de guerre: Loi n° 99-882 du 18.10.1999) du 17.10.1961. **Exposé des motifs**: «...L'action des forces de l'ordre fut d'une violence extrême: ces hommes furent molestés (des milliers de travailleurs algériens), torturés et massacrés. Le bilan officiel, témoin de la censure de l'Etat sur cette tragédie, s'établit à 2 morts...(contre-vérité: voir plus haut). Les travaux historiques (lesquels et par qui?) estiment aujourd'hui à entre 100 et 200 le nombre des victimes de cette répression...Aujourd'hui encore, pour l'Etat français, le bilan officiel reste inchangé. On ne constitue pas la démocratie sur des mensonges et des falsifications. (Cette phrase relève d'un culot rare de la part de sénateurs qu' **«on n'élit pas à l'aune de leurs connaissances en histoire.»**, il est vrai et, comme le souligne, plus bas, l'historien M. Winock). On ne bâtit pas l'amitié entre deux peuples en refusant de reconnaître sa responsabilité dans un massacre..(et les autres massacres) **.Proposition de résolution**...Invite en conséquence le Gouvernement à reconnaître la responsabilité de la République française dans les événements du 17.10.1961. Souhaite en outre que soit créé un lieu de souvenir à la mémoire des victimes du 17.10.1961...»- Le 24.10.2012, le Sénat, sous la signature de son président, Jean-Pierre Bel, adopte la résolution n° 14: *«Considérant les travaux historiques et scientifiques (lesquels et par qui?) qui établissent la réalité des violences et meurtres (Meurtres: qu'elle est l'instance qui a qualifié ces homicides volontaires qui auraient été commis par les forces de police?). commis à l'encontre de ressortissants algériens à Paris et dans ses environs lors de la manifestation du 17.10.1961; souhaite que la France reconnaisse ces faits; souhaite la réalisation d'un lieu du souvenir à la mémoire des victimes.»*-

Le 18.03. et le 19.03.1962 et les Faits:

A la suite des négociations officielles à Evian, entre le «FLN» et le gouvernement français, deux documents sont sur la table, dès le 07.03.1962: l'un «l'**Accord de cessez-le-feu en Algérie**» -publié au «JORF» et non signé par les parties; il est le seul à porter la mention «Accord», l'autre étant intitulé «**Déclarations gouvernementales du 19.03.1962 relatives à L'Algérie**». L'article 1 de l' «Accord» stipule: «Il sera mis fin aux opérations militaires et à toute action armée sur l'ensemble du territoire algérien le 19.03.1962 à 12h00», et, l'article 11 de cet accord -que nombreux sont ceux à vouloir effacer de leur mémoire- précise: «Tous les prisonniers faits au combat par chacune des parties au moment de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu seront libérés...». Quant au second document, composé de 93 pages, il sera signé, page après page, par le représentant du «FLN», Krim Belkacem, et par les représentants du gouvernement français: Louis Joxe, Robert Buron et Jean de Broglie. Chacun de ces documents étant bien distinct avec leur portée respective et spécifique. Comme le souligne l'historien Xavier Yacono -parmi tant d'autres français comme algériens, ils n'auront très vite que **«la valeur d'un chiffon de papier»**. Le cessez-le-feu est, sur le terrain, unilatéral; l'armée française reste l'arme au pied sur ordre de De Gaulle. Ainsi, l'après 19 mars comptabilisera plus de victimes qu'en 7 ans 4 mois et 18 jours.

En 05/1962, dans un rapport officiel à l'ONU, le contrôleur général aux Armées, Christan Bourdoncle de Saint-Salvy, note: «**Les crimes de guerre commis en Algérie depuis le 19.03.1962** sont sans précédent depuis la dernière guerre mondiale, dépassant tout ce qui avait pu être constaté en Asie ou en Afrique noire...». Le 17.05.1962, le quotidien l' «Aurore» relève les propos de **Robert Buron**, encore sur le terrain en Algérie: «*..En nombre inchiffrables, les Musulmans «compromis» à nos côtés étaient massacrés. Il y avait des victimes européennes, mais les Français de souche étaient surtout rançonnés ou ruinés par le saccage et l'incendie. **Le passages des Huns!...C'est Dunkerque en pire qui se prépare.***». Le 22.09.1981, le président socialiste de la République française, **François Mitterrand**, avec réalisme et sagesse, déclarait: «*S'il s'agit de décider qu'une date doit être officialisée pour célébrer le souvenir de la guerre d'Algérie, cela ne peut être le 19 mars parce qu'il y aura confusion dans la mémoire d'un peuple.*». Quant à l'ancien Ministre de l'Algérie, Robert Lacoste, il lâchera: «**De Gaulle a terminé la guerre d'Algérie comme un charcutier...**». Le 05.05.1989, lors d'un entretien avec l'ancien porte-parole du «FLN», Redha Malek, le diplomate et négociateurs à Evian, Bruno de Leusse, à propos du 19.03.1962, lâche: «**On ne fête pas Waterloo!**»; un peu plus tard, à ce propos, R. Malek écrira: «*J'ai trouvé le jugement excessif, mais il décrivait sans doute le sentiment dominant.*». En 10/1999 (confirmé par «La Croix» du 17.06.200), à propos de la répression contre le «GIA», A. Bouteflika rappelle: «**Nous ne faisons pas les mêmes erreurs qu'en 1962 où, pour un Harki, on a éliminé des familles et parfois des villages entiers...**».

Bobard:

L'enfumage: La journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des morts civils et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie est fixée au 19 mars, jour anniversaire du **cessez-le-feu proclamé le 19.03.1962 en Algérie**, mettant fin à 10 ans de guerre en Afrique du Nord. La «FNACA» et le «PCF» s'empressent de surcroît, de comptabiliser 30.000 soldats français morts...En ce jour anniversaire du cessez-le-feu, on amalgame la Tunisie (indépendante le 20.05.1956) et le Maroc (indépendant le 03.03.1956); on comptabilise 10 ans de combat et 30.000 morts...**En 2007**, F. Hollande adresse un courrier à la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie «FNACA» dans lequel il promet qu' *«il y aurait la reconnaissance du 19 mars et l'abrogation du 5 décembre...»*. **Le 19.03.2011**, à Tulle, à l'occasion de la commémoration du 19 mars à laquelle il participe, F. Hollande précise: «*Le 19 mars est incontestablement la date la plus significative pour les anciens combattants de la guerre d'Algérie.*». **Le 26.03.2012**, dans une lettre adressée à Gérard Perrin -«rapatrié» d'Algérie-, F.

Hollande note: *«Je crois effectivement utile que la France présente des excuses officielles au peuple algérien...Il fallut attendre, ensuite, le 19.03.1962 pour que la France accepte le principe de l'indépendance de l'Algérie, via les Accords d'Evian, après huit années de guerre (en réalité 7 ans 4 mois et 18 jours mais elle se prolongera, dans les faits, jusqu'en 1964, n'épargnant ni militaires ni civils, tués ou disparus) et de nombreux événements -action de l'OAS, tentative de putsch des généraux-, dont la fameuse semaine des barricades à Alger...»*. Hollande a la mémoire particulièrement sélective, refaisant l'histoire a posteriori, omettant l'existence du «FLN»...coupable de rien...Il est vrai que M. Hollande, le 08.07.2006, avait signé un accord de partenariat avec le «FLN», une grande faveur pour ce parti tant décrié en Algérie dont le secrétaire général, Abdelaziz Belkadem est «Une barbe «FLN», un islamiste.

Le 03.07.1962, déclaration officielle de l'indépendance de l'Algérie et les Faits:

Le 03.07.1962, De Gaulle déclare: *«Par le scrutin d'autodétermination du 01.07.1962, le peuple algérien s'est prononcé pour l'indépendance de l'Algérie coopérant avec la France. En conséquence, les rapports entre la France et l'Algérie étant désormais fondés sur les conditions établis par les déclarations gouvernementales du 19.03.1962 (et non les «accords d'Evian»), le président de la République française déclare que la France reconnaît solennellement l'indépendance de l'Algérie.»* («JORF» du 04.07.1962).

Le 04.07.2012, le docteur d'Etat algérien en sociologie et professeur à l'université Mentouri de Constantine, **Abdelmadjid Merdaci**, lors d'un entretien avec Mélanie Matarese, soutient que: *«l'indépendance de l'Algérie devrait être célébrée le 3 juillet, non le 5...Cette reconnaissance formelle de l'indépendance algérienne devait être consacrée ce 3 juillet par les messages des dirigeants de la grande majorité des Etats membres des Nations-Unies. Sur le strict plan historique, ce fait ne peut être contesté: l'Algérie est devenue un Etat souverain et indépendant à la date du 03.07.1962»,* puis il précise que: *«C'est le gouvernement de A. Ben Bella qui inscrit en 1963 la journée du 5 juillet comme celle de l'indépendance de l'Algérie au motif de la charge symbolique attachée à la prise d'Alger le 05.07.1830...A. Ben Bella et ses alliés, qui avaient exprimé des réserves sur les «accords d'Evian», engageaient ainsi l'exclusion de la reconnaissance officielle et, partant, de la mémoire collective, ceux qui, notamment au sein du «GPRA», avaient eu la lourde charge de la conduite de la guerre et des négociations. L'Algérie bégaye très vite son histoire et la décision politique d'effacer le 3 juillet -rappelons que la journée du 19.03.1962 fut, elle aussi occultée avant d'être réhabilitée en 1984- a placé le pays dans une situation ubuesque de non-droit. Puisque si l'on s'en tient à la date du 5 juillet comme celle de l'indépendance, l'Algérie devient un objet politique et constitutionnel sous vide juridique les 3 et 4 juillet!...Au moment où plusieurs facteurs concourent au retour critique sur ce passé, il est nécessaire de noter que l'une des questions les plus lourdes et les plus difficiles à traiter demeure celle du sourd consentement des Algériens aux manipulations, aux occultations et aux mensonges. De ce point de vue, la journée du 5 juillet reste celle d'une insoutenable forfaiture...Comment justifier que la chute de la régence puisse devenir un symbole national algérien?»*.

Bobard:



A. Bouteflika et F. Hollande le 08.07.2006 à Alger. Quel fougueux baiser!
Se seraient-ils pacsés? Si tel est le cas, rappelons-leur qu'ils ont alors des droits réciproques:
d'abord de cesser de raconter des bobards et, de laisser dire et écrire l'Histoire
et ses vérités par leurs historiens respectifs.

F. Hollande voulait marquer un coup à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, le 05.07.2012. Pour cela, il proposera à A. Bouteflika d'envoyer une délégation française de haut niveau pour assister aux cérémonies. Bouteflika lui répondra: «Non!»..

Le 05.07.2012 (???), F. Hollande adresse ce message au président de la «RADP», A. Bouteflika: *«Le 05.07.1962, l'Algérie célèbre la fin de son long combat pour l'indépendance. En ce cinquantième anniversaire de la naissance de la République algérienne démocratique et populaire, les Français s'associent à l'émotion de tous les Algériens. J'ai bien entendu votre appel, le 8 mai dernier, à une lecture objective de l'histoire, loin des guerres de mémoire et des enjeux conjoncturels. Français et Algériens partagent une même responsabilité, celle de se dire la vérité. Ils le doivent à leurs aînés mais aussi à leur jeunesse. La France considère qu'il y a la place désormais pour un regard lucide et responsable de son passé colonial si douloureux...Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération. Bien à vous. F. Hollande à son Excellence, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la «RADP»..».*



Ahmed Ben Bella accueillant F. Hollande, le 08.12.2010,
dans sa villa «El Menzel» sur les hauteurs d'Alger. Depuis sa
destitution du 19.06.1965, c'est la 1ère fois qu'un homme politique français le rencontrait.

BEN BELLA et les Faits:

Ben Bella Mohamed dit Ahmed (25.12.1918-11.04.2012). Lors de sa déposition, le 12.05.1950, après le hold-up de la grande poste d'Oran le 05.04.1949, il dénoncera ses «camarades» avec une telle précision que des centaines de membres de l'Organisation spéciale «OS» seront arrêtés. Arrêté le 22.10.1956, il aura la possibilité de s'évader de la prison de la Santé, en 06/1957; il n'est alors pas question pour lui de repartir au front où l'on «purge» à tout va et, il restera bien au chaud en France. Libéré le 18.03.1962. Le 06.06.1962, il constitue un Bureau politique composé de membres du «Groupe de Tlemcen» dont H. Boumediene, «habilité à assumer la direction du pays et de prendre en main les destinées du pays». Très vite, il luttera contre le «GPRA» présidé par B. Ben Khedda «un abîme de saleté» puis il dénoncera, dès 04/1962 les «accords humiliants», «plate-forme du néo-colonialisme et entrave à la révolution» et «qui ne sont tout de même pas le coran». Ben Bella enverra Boumediene guerroyer contre les opposants de l' «intérieur»-ceux qui réclamant la paix, la démocratie, la liberté d'expression, du travail-, puis purger la Kabylie; pendant ce temps, Ben Bella s'installera à Oran, peinard. Au final, plus de 1.500 morts. Le 28.09.1962, il devient président du Conseil et chef du gouvernement de l'Algérie indépendante. Le 24.01.1963, face au correspondant de «Europe 1», il reconnaît le massacre des Harkis et, le 03.06.1963, il dénonce: ***«les actes criminels contre les Harkis...Nous avons 130.000 Harkis en Algérie..»***. Ben Bella poursuivra tous les opposants à son régime dictatorial et, mènera une campagne contre les Kabyles qui fera plus de 400 morts. Le 08.09.1963, la Constitution est adoptée avec pour devise «Révolution par le peuple et pour le peuple» et, Ben Bella sera donc à la tête d'un régime constitutionnel de gouvernement par le Parti (unique, le «FLN»). A propos de ce régime, Ferhat Abbas écrira: «Le socialisme stalinien mis en place par Ben Bella et, pratiqué par Boumediene, a paralysé l'évolution de l'Algérie.». Le 17.09.1963, il confie à Philippe Herremann du «Monde»: ***«Voulez-vous que je vous dise? Je suis la seule chance de l'Algérie!»***. Cette Constitution, il la suspendra le 03.10.1963, s'attribuant les pleins pouvoirs jusqu'au 19.06.1965, date de sa destitution. Il décide de la création de «cours révolutionnaires», autrement dit de tribunaux d'exception, afin de juger les «contre-révolutionnaires». Avant son arrestation, 3.000 prisonniers pour délit d'opinions sont torturés et croupissent dans des prisons. Le 19.06.1965, avec la complicité active de A. Bouteflika, H. Boumediene le renverse et, dès lors, cette journée sera baptisée journée nationale du «redressement populaire», devenant officiellement au calendrier algérien, fête nationale chômée et payée; il en sera ainsi jusqu'en 02/2005, date à laquelle A. Bouteflika la supprimera. Lors de son arrestation, 2 milliards d'anciens francs, en pièces d'or et en devises étrangères sont découverts dans sa chambre; ce qui fera écrire à F. Abbas, en 1984: ***«Une chambre à coucher, fût-elle présidentielle, est devenue une succursale du Trésor!»***. Dans un entretien publié par «L'Humanité», le 01.10.2002, il affirme que: ***«Lors de ma présidence, j'ai tout fait pour combattre la culture de la haine et de la vengeance...»***. Avec vue sur la campagne présidentielle, Hollande rencontre in-extremis A. Ben Bella, le 08.12.2010, à défaut d'être reçu par A. Bouteflika et son Premier ministre, alors qu'il est en quête de stature présidentielle donc internationale.

Bobard

Le 12.04.2012, suite au décès de Ben Bella, F. Hollande est la seule personnalité étrangère, et française, a manifesté ses condoléances au peuple algérien, en ces termes: ***«A. Ben Bella, restera pour les Français et pour les Algériens, l'un des symboles d'une étape historique décisive de nos deux pays. 50 ans après l'indépendance de l'Algérie, et, quelques semaines après l'anniversaire des accords d'Evian, je forme le vœu que les peuples algérien et français puissent s'engager dans une nouvelle ère de coopération.»***

La Politique, l'Idéologie et la liberté d'expression muselée ne font pas l'Histoire

Dans une étude intitulée «Les troubles de la mémoire française» publiée dans l'ouvrage «La guerre d'Algérie et les Français», sous la direction de Jean-Pierre Rioux, en 1990, **l'historien Robert Frank** souligne: **«...pour les membres de la «FNACA, il s'agit de célébrer en ce jour (19 mars) la «paix retrouvée», c'est-à-dire le soulagement, la «libération» des soldats du contingent qui voyaient ainsi la fin de la «sale guerre». C'est implicitement saluer la victoire de tous ceux qui ont milité pour la fin de la guerre d'Algérie: d'où l'attachement des communistes au choix de cette date. C'est, dans ces conditions marquer la victoire d'un camp français sur l'autre. Mais, cette victoire dans le cadre de la guerre franco-française vide le 19 mars de sa substance commémorative, bien plus sûrement que les déchirements suscités par le 08.05.1945. Les partisans du 8 mai fêtent au moins une victoire qui donne un sens à leur guerre. Ceux du 19 mars veulent une célébration qui fasse remarquer que la guerre d'Algérie n'en avait pas. Une guerre sans cause est une guerre sans message, et la remémoration d'une guerre sans message ne peut se transformer en véritable commémoration. Les survivants peuvent célébrer le fait de n'être point morts pour rien. Mais, en honorant la mémoire de leurs camarades tués, ils posent implicitement l'affreuse question, la plus taboue par définition: pourquoi sont-ils morts? La guerre n'a duré que pour rendre plus vain leur sacrifice. C'est parce que cette question est au fond insoutenable que cette guerre est incommémorable.»**

Dans «La nouvelle revue d'histoire» n° 8 de 09/2003, **Jean-Pierre Péroncel-Hugoz**, diplômé des sciences politiques, ancien correspondant du quotidien «Le Monde», s'interrogeait: «Et d'abord lâcher ce truc que j'ai sur l'estomac, que nombre de Français ont eux aussi mais n'osent pas exprimer, **sur cette terre de soi-disant liberté totale d'expression**, de peur qu'on les taxe aussitôt de colonialisme, d'impérialisme, d'arabophobie, de racisme, voire de nazisme; mais, pourquoi donc les Algériens qui répètent à l'envie avoir conservé un si mauvais souvenir des 132 de colonisation française, qui ne cesse à tout bout de champs de convoquer les, les martyrs, la mémoire, le devoir de mémoire et autres concepts en vogue, pour accabler les Français d'hier, d'aujourd'hui et, sans doute bientôt, de demain, mais pourquoi donc donnent-ils l'impression en même temps, tous ces Algériens, ou peu s'en faut, qu'ils veulent s'installer en France? **Pourquoi, dès l'indépendance obtenue, en 1962**, au lieu de rester chez eux, de s'y retrousser les manches et de travailler à construire à leur guise leur pays enfin délivré des horreurs du colonialisme, les Algériens ont commencé à émigrer chez nous, et ça n'a jamais cessé, quitte à nous traiter de tous les noms quand on les interroge sur cet engouement, complètement illogique aux yeux de cette ancienne métropole d'où vinrent, paraît-il, tant de maux?». En mars 2013, y-a-t-il quelque chose à retrancher ou à ajouter de ce texte?-

NON à l'Histoire Officielle

Dans une tribune intitulée «**Non à l'histoire officielle**», publiée dans le quotidien «Sud-Ouest», le 23.01.2012, l'historien, spécialiste de l'histoire de la République française, **Michel Winock**, ancien militant de l'Union de la gauche socialiste puis du «PSU», soulignait que: **«L'histoire officielle est le propre des Etats totalitaires qui, dans leur volonté absolue de tout contrôler, veulent aussi assujettir le passé à leurs intérêts du moment.** Dans son célèbre roman «1984», George Orwell imagine dans l'Etat de Big Brother un ministère de la Vérité qui rectifie jour après jour les articles des journaux et autres sources de l'histoire afin d'accorder les événements d'hier à la politique d'aujourd'hui. C'est ainsi que les Etats fascistes et communistes remaquillaient les photos d'archives pour en faire disparaître les personnes limogées, bannies ou liquidées. Mais dans un régime de liberté comme le nôtre, l'Etat ne peut prétendre détenir la vérité. Les historiens non plus, du reste, qui ne produisent pas davantage d'histoire officielle. La connaissance du passé est toujours imparfaite, incomplète et susceptible d'enrichissement. Même sur des faits indiscutables, les historiens peuvent n'être pas d'accord sur l'interprétation à leur donner. A mesure

que les questions deviennent plus complexes, un accord unanime est rarement possible. De cette confrontation entre chercheurs, on se rapproche d'une vérité, mais celle-ci est toujours partielle. Si l'Université, le Collège de France, l'Institut ne sont pas, pour ces raisons, habilités à sceller une histoire définitive à laquelle chacun doit se soumettre, **que dire de parlementaires, que l'on n'élit pas à l'aune de leurs connaissances en histoire?** En 2009, le Parlement européen, plus modeste que nos élus du Palais-Bourbon, rappelait que **«les interprétations politiques officielles de faits historiques ne doivent pas être imposées par des décisions majoritaires des Parlements»** et qu' **«un Parlement ne peut légiférer sur le passé»**. Nos sénateurs pourraient méditer cette mise en garde avant de ratifier une proposition de loi qui n'est pas de leur compétence.». Mais qu'importe pour l'Etat socialiste: après la décision du Conseil constitutionnel n° 2012-657 DC du 29.11.2012, l'Assemblée nationale et le Sénat puis le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit: **Article 1**: La République française institue une journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc en Tunisie et au Maroc. **Article 2**: Cette journée, ni fériée ni chômée, est fixée au 19 mars... Curieusement, les historiens, les collectifs qui s'indignaient qu'une Loi d'Etat dise l'Histoire se sont volatilisés, partis s'ébrouer ailleurs! Il n'y a plus personne pour s'indigner comme ceux-là l'ont fait à propos de l'article 4 de la loi n° 2005-158 du 23.02.2005, accordant «un rôle positif de la présence française notamment en Afrique du Nord. Volatilisés Max Gallo, Pierre Nora, etc.

La Repentance



Voici quelques réflexions et analyses émanant de Français et d'Algériens qui expriment l'incompatibilité de l'Histoire avec la repentance. Le 25.09.2001, lors d'un entretien avec le journaliste du «Monde», Philippe Bernard, à la question: «Pensez-vous que la France se devait d'exprimer une forme de repentance?», l'ancien ministre des Armées, **Pierre Messmer**, répond: *«Ma réponse est non, catégoriquement non! Les regrets sont à exprimer d'abord par le «FLN» qui a massacré les Harkis. Nous, nous n'avons massacré personne...»*. Le quotidien «Le Monde» du 13.12.2005, rapportait les propos de **Bernard Poignant**: *«De grâce, pas de repentance à répétition, pas d'anachronisme pour chaque événement, pas d'exception pour qui que ce soit: les peuples portent en eux le meilleur et le pire.»*. Le 04.11.2009, le maire socialiste de Quimper, **B. Poignant**, à propos de l'identité nationale, rappelle: *«L'Histoire de France est libre de recherche, elle doit être apprise dans la vérité et non dans la repentir...»*. Le 06.03.2012, face au journaliste, J-P. Elkabach, -caméléon qui change de couleur au gré de celle des partis au Gouvernement-, l'ancien ministre des Affaires étrangères, **Hubert Védrine**, précise: *«Je suis contre la repentance..Je suis pour l'honnêteté et la vérité historique...la lucidité. La repentance est instrumentalisée...»*. Le 05.07.2012, lors d'un entretien sur «l'Histoire est instrumentalisée en Algérie», à la question: «Et que reste-il de la colonisation?», l'historien algérien, **Mohammed Larbi**, répond: *«Qu'on le veuille ou non, que cela fasse plaisir ou pas, l'entrée de l'Algérie dans la modernité s'est faite dans la colonisation. Quant aux dirigeants, quand ils parlent de repentance et tiennent des discours anti-France, c'est parce que cela fait l'unanimité et masque les divisions du pays.»*

LE SALON DU LIVRE D'ALGER CÉLÈBRE LE CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE



Caricature algérienne

En 03/2012, paraissait le livre de l'Algérien, Kaddour Riad -exilé en France depuis 1991- **«Putain d'Indépendance»**, récit d'une révolution confisquée dans lequel, il nous fait comprendre que l'heure est venue de traverser la Méditerranée, seule façon pour lui de garder son indépendance et de faire en sorte que son roman ne se termine sans lui. (Son ouvrage ne sera pas publié en Algérie). Dans «Le Quotidien d'Algérie» du 14.09.2012, Aït Benali Boubekeur note: *«Enfin, il va de soi que le verrouillage de la vie politique, dès l'indépendance, a débouché sur des dérives diverses...»*. L'écrivain algérien, Karim Akouche, réfugié au Canada, dans son ouvrage «Allah au pays des enfants perdus», publié en 10/2012, invite le lecteur à partager le chaos vécu par les jeunes Algériens d'aujourd'hui: *«Le savoir n'a plus cours. La bureaucratie est érigée en éthique et la corruption en morale politique. Tout me dégoûte ici! 50 ans après l'indépendance, sommes-nous en Absurdistan?...Les signes de corruption sont visibles partout en Algérie...Si Kafka revenait au monde, l'Algérie serait son sujet de prédilection...L'Algérie sombre, hélas, dans la décrépitude.»*. Le 10.11.2012, le romancier algérien, Bachir Mefti, dans son livre «Fantômes de la ville assassinée», fait le point sur la situation algérienne: *«Ce que nous vivons aujourd'hui est plus dangereux, plus sournois. Nous vivons l'époque de l'assassinat moral...La violence des armes de la guerre de libération nationale n'a pas encore été discutée. Le régime d'après l'indépendance a tout fait pour éviter le débat sur cette question...»*. En Algérie, on écrit, on hurle **«50 ans, barakat»** mais, cette alarme ne semble avoir guère d'écho. Ainsi, aujourd'hui toujours, les libertés individuelles et collectives sont confisquées en Algérie, le peuple martyr prend dès lors la route de l'exil vers le pays de l'ex-colonisateur qui semble devenir l'issue salvatrice de bons nombres d'Algériens.



Caricature algérienne

Visite de N. Sarkozy en Algérie du 3 au 05.12.2007. Il avait été précédé par J. Chirac qui était en Algérie du 2 au 04.03.2003. Quant à F. Hollande, il a entendu les mêmes doléances à propos des visas...Mais Chut! La censure...



F. Hollande (Photo: Reuter) -«*J'n'en peux plus!*»-

Le 17.12.2012, peu avant sa visite officielle à Alger, F. Hollande était l'objet d'un «Factum politique à l'usage du Président F. Hollande en visite d'Etat à Alger», signé par **Abdelkader Dehbi**, «simple citoyen algérien que j'ai la fierté d'être.», comme il se décrit lui-même. (Le Quotidien d'Alger):

«Votre visite imminente **au pouvoir politique en place à Alger, que vous savez illégitime et mafieux à plus d'un titre**, me donne l'occasion à travers ce factum politique, de m'adresser aussi, à **une opinion publique française trop souvent abusée par les mensonges, les manipulations ou les silences, d'une désinformation sournoisement orchestrée par les médias**, les lobbies autres relais de l'Ordre dominant, dont la France officielle est partie intégrante; un Ordre dominant, usurpant le statut de «Communauté Internationale» pour mieux dissimuler sa vraie nature d'idéologie hégémonique impérialiste, sioniste et raciste, fondée sur les postulats détestables de l'exploitation, du bellicisme et de l'exclusion; un Ordre dominant, parfaitement conscient des

nouvelles données géostratégiques, doublées d'une conjoncture de crise économique persistante annonçant la fin prochaine de sa suprématie...Vous permettrez donc, monsieur le Président...de vous dire crûment combien votre visite à Alger, tout autant que les visites officielles de vos deux prédécesseurs -M. Chirac en 2003 et M. Sarkozy en 2007- ou celles d'autres leaders européens, étasuniens ou de l'OTAN, témoigne une fois de plus, de la grave crise morale qui gangrène aujourd'hui plus que jamais auparavant, les puissances occidentales **dont la France en particulier, volontiers donneuse de leçons de démocratie, de liberté, voire d'éthique politique**...en tant que ces visites d'officiels occidentaux, sont perçues par une large frange du peuple algérien, comme de véritables forfaitures politiques et morales faisant hypocritement l'impasse, pour de basses considérations d'intérêts -pas toujours d'ordre public d'ailleurs- sur les terribles préjudices humains et matériels infligés au peuple algérien...».

Le 19.12.2012, à 13h00, François Hollande atterrissait à Alger à l'occasion de sa visite officielle. Sur cette aérodrome, bâti par la France, le président de la République algérienne démocratique et populaire «RADP», Abdelaziz Bouteflika, ne portait ni chéchia, ni djellaba, ni babouches, mais bien un costume occidental avec cravate. Il est venu à la rencontre du chef de l'Etat français, non pas à dos de mulet mais en automobile, après avoir parcouru les routes construites en commun par les Algériens et les Français d'avant l'indépendance. F. Hollande s'est exprimé en français devant les parlementaires algériens et, tout au long de son parcours il a vu et fréquenté des bâtiments qui ont tous été construits durant «l'occupation française». Dès son arrivée, le personnel diplomatique a dû rappeler à sa concubine, qui s'était placée entre les deux chefs d'Etat, le protocole de circonstance. Le président algérien, quant à lui, paraissait en bonne forme, après un séjour et un suivi à l'hôpital militaire français du Val-de-Grâce que l'on aurait pu croire rédempteur. Le «colonialisme» a conservé son côté positif ! F. Hollande était accompagné d'un aréopage de «lèche babouches» que de nombreux journaux qualifiaient comme tels, d'un historien, B. Stora...spécialiste unique de l'Algérie, de J-P. Elkabbach, -non pas en tant que journaliste mais, en tant qu' «invité» de M. Hollande- caméléon qui vire de couleur au gré de celles des gouvernements en place. M. Hollande se recueillera devant la plaque de Maurice Audin, membre du parti communiste et traître à la France, et y déposera une gerbe. Par contre, il déambulera au cimetière chrétien, dans y déposer la moindre gerbe. F. Hollande, l'homme de la confusion, de la division et de l'indécision. En tout cas, pas plus les Algériens que A. Bouteflika ne sont dupes de ses combinaisons.

Auparavant, F. Hollande, avait tenté, subrepticement de s'approprier des «clefs d'Alger» voire du canon dit de «Baba Merzoug», pour offrir en cadeau à son ami Bouteflika. Il s'agit du patrimoine français et donc, d'un projet illégal. Heureusement quelques «résistants» déposeront une requête auprès du tribunal. Ce 19.12.2012, parmi les contrats en attente de signatures, celui de l'installation de l'usine Renault à Tiaret, près d'Oran, prévu pour cinq années: au moment de le signer, les Algériens objecteront que leur Gouvernement en a décidé autrement, ainsi il ne sera signé que pour une durée de trois ans...

DELENCLOS Michel -Chercheur en histoire. Auteur de «19 mars 1962? Waterloo!», livre ouvert à M. le président de la République, Mmes. MM. Les députés, sénateurs, maires et citoyens de France», Ed. L'Harmattan, 12/2012.